



Depuis plusieurs semaines, les exigences de justice sociale, fiscales et écologiques s'expriment partout dans le pays. Malgré cela le gouvernement continue de dérouler son programme de destruction sociale dans l'éducation, les services publics, la santé, le système de retraite... En clair, c'est réduire le financement et transformer les missions de tous les services et droits qui nous sont utiles au quotidien quitte à user de la matraque et faire reculer nos libertés publiques comme individuelles.

## **Le secteur du social et du médico-social n'a pas échappé à cette logique et les attaques y sont nombreuses.**

La création d'une confédération patronale doit nous alarmer concernant la casse de toutes nos conventions collectives. Le patronat applique une politique générant toujours plus de précarité pour nous les salarié.e.s et qui s'accroît à travers la concurrence générée par les appels à projet. Et dans le public, c'est le choix du gouvernement de casser le statut de fonctionnaire et de supprimer 120 000 postes, nous considérant comme un coût et non pour ce que nous sommes : une richesse. Un désengagement qui ravit le secteur privé et notamment celui lucratif qui voit là une nouvelle source de profits.

Nous constatons par exemple une volonté de remettre en cause l'ordonnance de 45, de confier la prévention spécialisée à la PJJ, la mise en place de fichiers biométriques pour mineur.e.s isolé.e.s étranger.e.s malgré les alertes de nombreuses associations comme l'UNICEF ou encore l'amplification des contrôles et des sanctions pour les chômeuses et les chômeurs pour mieux masquer l'incompétence en matière d'emploi du gouvernement qui ne veut toujours pas partager le temps de travail et les richesses. Tout cela génère toujours plus de souffrance, le sens de nos métiers étant bafoué pour glisser vers toujours plus de répressif et de contrôle social, à la place d'un véritable accompagnement pour les publics avec lesquels nous travaillons.

## **Le 19 mars les salarié.e.s du social sont en grève Interpro**

Ce n'est pas le coup de com de Macron lors d'une maraude, ni la contractualisation (non obligatoire) entre l'État et le gouvernement, à hauteur de 1800€/jeune/an, concernant les jeunes majeur.e.s de l'ASE, qui feront taire la colère qui monte dans le secteur. Loin d'être résigné.e.s, nous constatons pas moins de 14 jours de mobilisations depuis le début de l'année. A l'instar de nos collègues de Lille fin 2018 ou bien des EJE de la philanthropique, il y a une nécessité de faire grève et de se tourner vers l'ensemble de nos collègues et même au-delà de nos secteurs pour pouvoir gagner.

Le "printemps de la psychiatrie", mouvement unitaire de la psychiatrie en lutte appelle le 21 mars à une nouvelle journée de grève nationale de la psychiatrie à laquelle se joindra la commission. RDV au 47 bd de l'hôpital devant la statue de Philippe Pinel.

**Retrouvons-nous le 19 mars à Port Royal à 12H pour faire entendre la voix de notre secteur, lors de la journée d'action et de grève !**

**AG de fin de Manif à 17h à la Bourse du Travail M'Republique**

**f Commission de Mobilisation Travail Social IDF**

# PROTECTION DE L'ENFANCE EN DANGER DANS L'ESSONNE !

Le 25 janvier dernier, Adrien Taquet a été nommé secrétaire d'Etat en charge de la protection de l'enfance. Que peut-on attendre d'une personne qui travaillait dans la communication à savoir Havas puis sa propre agence « Jésus et Gabriel » ? De la com !

Sa première décision consiste à s'occuper uniquement des jeunes majeurs en débloquant une enveloppe de 12 millions d'euros soit 1800€ par jeune par an loin d'être à la hauteur des besoins. Pour comparaison : dans la seule Seine Saint Denis, l'accompagnement des jeunes majeurs représente 20 millions d'euros. Le tout dans une contractualisation, non obligatoire, entre l'Etat et les départements. Qu'en est-il du reste de l'ASE ?

Sur notre département, nous faisons face à une réorganisation territoriale de l'ASE imposée avec comme seule vision l'austérité budgétaire provoquant des déménagements, des fusions/mutualisation entre services, des postes en moins (encadrants, administratifs, psychologue, travailleurs sociaux). Les équipes deviennent « Nomade » et tous les inspecteurs sont supprimés.

Nos missions de travail sont modifiées, nous devenons des coordinateurs de projet et sommes de plus en plus dépossédés du moindre travail éducatif, confié de préférence au privé.

Dans la même logique, nous voyons déjà le nombre d'accompagnement par référent augmenter de 27 à 32 voire 45. Comment la direction peut-elle nier que cela génère de la souffrance professionnelle et dire que cela n'aura pas d'impact sur la qualité de l'accompagnement de notre public ?

C'est le sens même de notre métier qui est remis en cause par cette logique !

N'oublions pas que l'objectif du gouvernement est de diminuer de 120 000 agents principalement de la fonction publique territoriale.

Notre conseil départemental choisit également de pratiquer des mesures discriminantes lorsqu'il s'agit d'organiser des structures spécifiques pour les mineurs isolés étrangers ou bien en les laissant dans des hôtels avec un accompagnement loin d'être adapté et pouvant aboutir à des drames.

Notre conseil Départemental porte également gravement atteinte aux droits de l'enfant en organisant le fichage de mineurs isolés étrangers comme le dénonce l'UNICEF et 18 autres associations et syndicats qui ont décidé de saisir le Conseil d'Etat.

Enfin, le conseil départemental s'était déjà attaqué à la prévention spécialisée : territoires d'interventions modifiés, appels à projet qui ont entraîné la fermeture d'un service de prévention.

A cela se rajoute le passage à « la dotation globale de fonctionnement » qui n'est pas à la hauteur des réalités et qui pousse de fait des associations à fusionner ou bien à chercher des financements ailleurs (FIPD, Politique de la ville...).

Tout ceci est inquiétant pour les missions que nous effectuons. D'autant plus que dans le cadre de la réforme de la justice des mineurs, la missions d'information de l'assemblée préconise de confier la prévention spécialisée à la PJJ et non plus à la protection de l'enfance. Quel préjudiciable changement de regard sur les jeunes que nous accompagnons !

Face à tout cela, aucune résignation. Tout comme nos collègues du Maine et Loire ou plus récemment du Nord, organisons-nous et mobilisons-nous. Pensons local et global !

**LE GLOBAL : C'EST TOUS ENSEMBLE DANS LA RUE LE 19 MARS À PARIS !**

**LE LOCAL : C'EST LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE  
MOBILISATION DU TRAVAIL SOCIAL 91**

**LE 1ER AVRIL À 18H30 À LA BRASSERIE « LE PALAIS », PLACE MENDÈS FRANCE À ÉVRY**